

AMNESTY INTERNATIONAL

Article du site news.amnesty

Index AI : MDE 12/005/2007
ÉFAI
20 février 2007

Un blogueur égyptien risque dix ans de prison

Le blogueur égyptien Karim Amer est poursuivi pour ses écrits critiquant les autorités religieuses d'al Azhar, l'islam et le président Moubarak. Son procès reprend ce 22 février, devant le tribunal de Maharram Bek à Alexandrie. Si Karim Amer est reconnu coupable, il encourt jusqu'à dix ans de prison.

Amnesty International considère que Karim Amer est un prisonnier d'opinion, poursuivi pour avoir exprimé pacifiquement son point de vue sur l'islam, les autorités religieuses d'al Azhar et la politique en Égypte. Notre organisation demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Parmi les chefs d'inculpation visant Karim Amer figurent la « *diffusion d'informations de nature à nuire à l'ordre public et à la réputation du pays* », l'« *incitation à la haine de l'islam* », et la « *diffamation à l'encontre du président de la République* ».

Les autorités égyptiennes ont d'abord placé Karim Amer en détention pendant douze jours, en octobre 2005, en raison de ses écrits sur son blog, Karam903, concernant l'islam et les émeutes motivées par l'intolérance religieuse qui avaient éclaté ce même mois dans le quartier de Maharram Bek, à Alexandrie. Ces émeutes faisaient suite à des informations selon lesquelles la vidéo d'une pièce de théâtre présumée anti-islam était visionnée dans une église copte du quartier, et des DVD de cette pièce étaient en vente dans l'église.

Karim Amer a été libéré sans inculpation, mais le conseil de discipline de l'université d'al Azhar l'a reconnu coupable de blasphème envers l'islam et l'a renvoyé de l'université en mars 2006.

Le 7 novembre 2006, Karim Amer a de nouveau été convoqué devant le parquet du district de Maharram Bek, dans la ville d'Alexandrie, après une plainte déposée contre lui par l'université d'al Azhar. Le 7 novembre, le ministère public a ordonné son placement en détention pour quatre jours, période prolongée par la suite de deux semaines, pour donner plus de temps à l'enquête.

Karim Amer est toujours en détention, après une série de prolongations. Pendant cette période, il a été détenu à l'isolement et au secret, et les visites de ses proches n'ont été permises qu'à la dernière semaine de janvier 2007.

Karim Amer est le premier blogueur égyptien à être poursuivi. Son procès semble être un avertissement des autorités aux autres blogueurs qui osent critiquer le gouvernement ou utilisent leurs blogs pour diffuser des informations considérées comme nuisibles à la réputation de l'Égypte.

Le procès de Karim Amer est d'autant plus inquiétant que la blogosphère égyptienne prend de l'importance comme zone de libre expression, et que des blogueurs diffusent un nombre croissant

d'informations sur les atteintes aux droits humains en Égypte, notamment des allégations de torture et de violences policières à l'encontre de manifestants pacifiques. Leurs écrits et leurs diffusions d'informations sur des violations des droits humains - notamment des éléments visuels montrant ces violences – ont été repris par les médias internationaux et utilisés par les organisations nationales et internationales de défense des droits humains, qui exercent une pression sur les autorités égyptiennes pour qu'elles ouvrent des enquêtes sur certaines de ces allégations.

Amnesty International demande instamment aux autorités égyptiennes de modifier ou d'abroger tout texte de loi qui, en violation des normes internationales, prévoit des peines d'emprisonnement pour l'exercice pacifique du droit à la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion.